Description du réseau myAngel

Le service myAngel sera spécifiquement conçu pour venir en aide aux personnes (par exemple personnes atteintes de maladies graves, personnes âgées, et jeunes enfants, mais aussi lors sorties en montagne ou en mer dans l'espace Alcotra, etc.) qui ont besoin d'être suivies 24h/24. myAngel est un service sensible à la géolocalisation qui permet à l'utilisateur d'accepter que certaines personnes de sa liste de contacts puissent suivre ses mouvements. Ces personnes peuvent suivre l'utilisateur (plus précisément son mobile) à travers la localisation automatique utilisée dans les réseaux cellulaires, l'adresse IP ou encore le système GPS.

La position de l'utilisateur sera affichée sur une carte, et ce dernier pourra définir la précision avec laquelle ses contacts pourront le suivre. Un positionnement précis ou plus large (juste la ville par exemple) pourra être défini. Afin de respecter la vie privée, ce système de positionnement pourra être désactivé par l'utilisateur. Dans la logique des systèmes pair-à-pair, les services ne seront pas installés sur un serveur centralisé mais distribués sur les serveurs ou PC des utilisateurs. La technologie myMed, basée sur le pair-à-pair (à la différence de celle client-serveur utilisée dans d'autres produits de géolocalisation, par exemple Google Latitude ou Microsoft Vine, ou Aka Aki) sera conçue de telle sorte que

- le service sera décentralisé, distribué et sécurisé: aucun historique ne sera conservé concernant les mouvements des utilisateurs et ce afin de garantir le respect de la vie privée des personnes;
- grâce aux techniques de Cloud Computing et en complète rupture avec des produits similaires utilisant la technologie Client-Serveur (Microsoft Vine, Google Latitude, Aka Aki, etc.), la « dorsale » de PCs installés dans l'Interrégion assurera le bon fonctionnement du service : le PC le plus proche à l'usager en question sera en charge de son suivi (analogie avec le suivi d'un téléphone mobile GSM par l'antenne GSM la plus proche) ;
- les utilisations privilégiées de ce service privilégieront :
 - les traversées en montagne et en mer (ces derniers nécessiteront l'utilisation d'un téléphone avec GPS);
 - o les maladies graves, comme l'Alzheimer ;
 - les urgences, comme la recherche d'un docteur ou appel des Sapeurs Pompiers ou de la Protection Civile.

Un système de réputation (commun à tous les services myMed) permettra de prendre en compte la satisfaction des différents utilisateurs.